

4 Économie

**Contrôles sur les activités commerciales
Comment harmoniser les inspections ?**

L.R.A.
Libreville/Gabon

L'amélioration du climat des affaires passe aussi par la régulation des contrôles successifs, voire abusifs, sur les opérateurs économiques. Pour étudier la possibilité de mutualiser les moyens des Administrations qui les effectuent, le ministre en charge du Commerce, Madeleine Berre, a réuni à son cabinet, mercredi dernier, les acteurs de ces opérations.

Le ministre de la Promotion des Investissements privés, du Commerce et de l'Industrie, Madeleine Berre, accompagnée de sa déléguée, Irène Lindzondzo, a eu une importante séance de travail, le 6

septembre dernier, avec les responsables des administrations concernées dans le contrôle des activités commerciales des opérateurs économiques. Objectif de la rencontre : harmoniser ces opérations en vue d'améliorer le climat des affaires au Gabon.

Concrètement au passé, a suggéré Mme Berre, il sera question de recenser les textes institutionnels ; faire le point des missions respectives des organismes de contrôle ; identifier les doublons et les redondances dans la qualité de contrôleur ; établir un tableau comparatif des compétences qui se croisent, intégrer l'aspect pédagogique et de sensibilisation. "Il faut que vous-vous mettiez ensemble afin d'avoir une feuille de route d'amélioration de nos contrôles.



Photo : D.R

Madeleine Berre (gauche), ministre du Commerce, a rencontré les responsables des Administrations en charge des contrôles des activités commerciales des opérateurs économiques.

Que l'opérateur économique ne se sente plus agressé avec le sentiment que vous faites tous la même chose", a indiqué le ministre du Commerce. Autour de la table, pour l'initiation de la réflexion sur l'harmonisation et l'amélioration de la qualité

des contrôles et autres inspections : La mairie de Libreville, la direction générale du Commerce, la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC, grand absent), l'Agence gabonaise de la sécurité alimentaire (Agasa), l'Agence

gabonaise de normalisation (Aganor), l'Institut d'hygiène publique et d'assainissement, le ministère de l'Élevage, de la Pêche et du Développement rural. Autant d'entités qui ont chacun reconnu la pertinence de l'approche.

Mais Mme Berre a averti. "Il y en a qui vont perdre certaines de leurs compétences. Mais que cette réflexion soit menée de façon froide. Nous nous devons de mutualiser nos moyens afin que l'opérateur économique ne soit plus agacé par eux, mieux, que le consommateur soit allégé dans ses dépenses quotidiennes". À préciser que cette réforme, pour l'amélioration du climat des affaires, avait été identifiée lors du Haut Conseil pour l'Investissement de Mars 2017.

Agence nationale de l'Urbanisme, des Travaux topographiques et du Cadastre (ANUTTC)

Guy-Maixent Mamiaka fait le tour du propriétaire

F.A.
Libreville/Gabon

Afin de s'imprégner de la réalité du fonctionnement de l'Agence nationale de l'Urbanisme des Travaux topographiques et du Cadastre (ANUTTC) désormais sous sa charge, le ministre délégué auprès du Premier ministre, Guy-Maixent Mamiaka, a effectué jeudi dernier, une visite d'inspection et de prise de contact.

Une Agence qui, après six ans d'existence, éprouve toujours de nombreuses difficultés à remplir ses missions auprès des po-

pulations mais aussi des investisseurs en raison des nombreuses lenteurs administratives dans le suivi des dossiers.

"C'est tout à fait normal que la mise en place d'un nouvel organe engendre quelques carences. Le contraire aurait été inquiétant. Il va donc nous appartenir tous ensemble de comprendre, regarder et essayer d'améliorer ce qui n'a pas fonctionné. Parce que tout ne fonctionne pas mal. Il va falloir qu'on regarde ensemble les goulots d'étranglement afin que dans les meilleurs délais nous atteignons les objectifs qui nous ont été assignés", a déclaré le ministre délé-



Photo : F.A.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des affaires foncières, Guy-Maixent Mamiaka en réunion avec les responsables de l'ANUTTC.

gué. Avant d'ajouter : " Il y a là différents enjeux. Car c'est même un enjeu économique. Et en pareille période, tous les leviers sont importants. Et le fon-

cier est un levier fondamental. Il va donc falloir que tous ensemble, nous regardions cela et que nous fassions avancer les choses. Pour ma part, je

crois que nous avons la chance d'avoir dans la maison les compétences les plus aigüés. Donc je ne peux pas comprendre qu'avec ça, nous n'arrivions pas à faire mieux".

Bien évidemment, a reconnu le ministre délégué, pour atteindre tout ces objectifs, il va falloir trouver un consensus aux difficultés financières que rencontre l'Agence à ce jour. Pour cela, Guy-Maixent Mamiaka envisage de mettre en place des mécanismes qui vont autonomiser l'agence du point de vue financier et permettre aux agents de l'ANUTTC de " vivre du fruit de leur activité".

Hydrocarbures

Kosmos Energy en embuscade

F.A.
Libreville/Gabon

LA compagnie américaine d'exploitation de gaz et de pétrole, Kosmos Energy, veut investir dans le secteur pétrolier et gazier du Gabon.

Une importante délégation de cette entreprise a été reçue le 4 septembre 2017

par le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambouroué, afin de scruter des opportunités d'investissement.

Kosmos Energy Ltd est une société américaine indépendante d'exploration et de production de pétrole et de gaz. Ses activités se concentrent sur les zones émergentes le long des marges atlantiques.

Sur le continent, ses actifs

comprennent des projets de production et de développement existants au large du Ghana, des découvertes et d'autres potentiels d'exploration au large de la Mauritanie et du Sénégal, ainsi que des permis d'exploration avec un immense potentiel au large de Sao Tomé-et-Principe, du Maroc et du Sahara occidental.



Photo : F.A.

Le ministre en charge du Pétrole, Pascal Houangni Ambouroué, recevant les responsables de Kosmos Energy.

Brèves

Cameroun/ L'assureur Sunu Group peine à s'imposer

Au cours de l'année 2016, le groupe Sunu, présent dans plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest dans le domaine de l'assurance Vie et dommages (IARDT), n'a réalisé que 7,84% de son chiffre d'affaires sur le territoire camerounais, à travers sa filiale Sunu assurances Vie Cameroun. La filiale camerounaise, qui fait figure de petit poucet sur le marché camerounais, a enregistré une baisse de son résultat net 2016 de plus de 50%, puisque cet indicateur est passé de 343,7 millions de francs Cfa à fin 2015, à seulement 137,3 millions de francs Cfa à la fin de l'année 2016. Selon les états financiers officiels du groupe panafricain, le Cameroun (Sunu Vie uniquement) a ainsi été le 3ème marché de cet assureur, derrière la Côte d'Ivoire (Sunu Vie et Sunu IARDT), qui revendique 47,18% du chiffre d'affaires du groupe Sunu en 2016, et le Sénégal (8,97% du chiffre d'affaires 2016).

Cameroun/ Baisse du prix de bord du cacao

Depuis la seconde moitié du mois de juillet 2017, le prix de bord du champ du cacao au Cameroun ont de nouveau fléchi, descendant sous la barre de 900 francs Cfa. Selon les prix de référence communiqués dans le cadre du Système d'information des filières (SIF), ce prix culmine à 875 francs Cfa depuis lors, et reste d'actualité depuis le lancement de la nouvelle campagne, le 25 août dernier, dans la localité de Ntui, dans la région du Centre.

Congo/les propriétaires terriens seront enregistrés dans un fichier commun

Les propriétaires terriens congolais ont un mois pour se faire enregistrer dans un fichier commun sous peine de sanctions. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabilia, à l'association des propriétaires terriens du Congo, ce 7 septembre.

Rassemblés par F.A.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 08/09/2017

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1971	1USD =	547,955	1 USD	567,133
CAD	1,4587	1CAD =	449,686	1 CAD	473,477
JPY	130,3400	1JPY =	5,033	100 JPY	523,336
GBP	0,9140	1GBP =	717,654	1 GBP	749,483
CHF	1,1412	1CHF =	574,796	100 CHF	60 233,97
ZAR	15,3363	1ZAR =	42,772	100 ZAR	4 447,72
MAD	11,2060	1MAD =	58,536	1 MAD	60,87
CNY	7,7698	1CNY =	84,424	1CNY	86,96
KES	123,8100	1KES =	5,298	1KES	5,46

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC 40	08/09/2017	5 136,70
DOW JONES	08/09/2017	21804,30

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
08 Septembre 2017: 54,40